



[16 DECEMBRE 2009 : FORMATION JO \(page 1\)](#)

[27 JANVIER 2010 : COUPE D'EURE ET LOIR de GYMNASTIQUE ARTISTIQUE \(page 2\)](#)

[10 MARS 2010 : CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL de GYMNASTIQUE ARTISTIQUE \(page 3\)](#)

[24 MARS 2010 : CHAMPIONNAT ACADEMIQUE de GYMNASTIQUE ARTISTIQUE \(cf. site UNSS régionale\)](#)

Documents utiles en ligne sur le site :

- Code UNSS de gymnastique 2008-2012
- Fiches gymnastique artistique 2008-2012
- Livret « Je suis jeune officiel en gymnastique 2008-2012
- Mouvements imposés GAM et GAF

16 DECEMBRE 2009 FORMATION JO

⇒ « **juges** » - « secrétaire » - « chronométreur » - « navette » - « sono »

Responsable de la formation : Sandrine VIGNAUD (mail : sandrine.vignaud@gmail.com ou fax de l'établissement : 02 37 21 11 77)

Formateurs :

- Magdalée LE VERGER (clg J-MONNET à LUISANT)
- Stéphanie SUZINI (clg LES PETITS SENTIERS à LUCE)
- Sandrine VIGNAUD (clg H-BOUCHER à CHARTRES)
- Emmanuelle EUGENIE (clg H-BOUCHER à CHARTRES)
- François NOIRAUULT (clg J-MOULIN à CHARTRES)

Organisation de la journée :

- Une partie théorique de 8h30 à 11h30 au collège H-BOUCHER à CHARTRES.
- Une partie pratique l'après-midi de 13h à 15h30 au gymnase de la madeleine à CHARTRES.

(Repas possible à la cantine du collège ou Prévoir un pique-nique pour manger sur place).

Les élèves participant à cette formation doivent être **licenciés** (licence conforme obligatoire à amener, sans laquelle la participation ne sera pas possible).

Chaque élève devra être en possession du **code UNSS de gymnastique 2008-2012** et du livret « **Je suis jeune officiel en gymnastique 2008-2012** », documents en ligne sur le site.

NB : Obligation d'un juge minimum par équipe, 2 juges (ou plus) souhaitables pour la bonne gestion des compétitions départementales.

Date limite d'inscription : **le vendredi 4 décembre 2009** à envoyer au service départemental **et** à la responsable du championnat Sandrine VIGNAUD (mail : sandrine.vignaud@gmail.com ou fax de l'établissement : 02 37 21 11 77)

<p style="text-align: center;">27 JANVIER 2010 : COUPE D'EURE ET LOIR de GYMNASTIQUE ARTISTIQUE</p>

Evènement promotionnel non qualificatif.

Possibilité de présenter des élèves en individuel ou par équipe.

Constitution des équipes : 3 élèves minimum et 5 maximum, avec mixité possible (mini-trampoline = poutre)

Obligation de présenter au moins 3 agrès avec sol obligatoire pour les filles et les garçons.

1 juge obligatoire formé minimum (le 16 décembre 2009 ou lors d'une formation antérieure avec le code actuel)

ENCHAINEMENTS :

- Mouvements imposés (3 niveaux proposés par agrès en ligne sur le site)
Ou
- Construction des enchaînements à partir du code UNSS gymnastique artistique 2008-2012.

NB : Lors de la Coupe d'Eure et Loir, les gymnastes n'auront accès qu'à une **table de saut.**

RAPPEL TABLE DE SAUT = 1 m15 pour les collèges & 1 m 25 pour les lycées

Les gymnastes devront amener une **fiche par agrès correctement remplie** (éléments numérotés dans l'ordre, les éléments du secteur difficulté doivent être coloriés, les éléments du secteur exigences doivent être soulignés).

Les licences doivent être conformes sous peine de déclassement et de non participation :

- photo
- tampon de l'établissement
- signature de l'élève et du chef d'établissement

Un classement par équipe et individuel général et par agrès sera réalisé à la fin de la journée avec remise de récompenses et goûter pour clôturer cette journée.

Examen pratique (réalisé tout au long de la journée) et théorique (questionnaire) des JO avec certification départementale lors de cette Coupe.

Date limite d'engagement pour la coupe d'Eure et Loir : mercredi 16 décembre 2009 à envoyer au service départemental **et** à la responsable du championnat Sandrine VIGNAUD (mail : sandrine.vignaud@gmail.com ou fax de l'établissement : 02 37 21 11 77)

10 MARS 2010

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL de GYMNASTIQUE ARTISTIQUE

De 9h à 17h à la Salle de Gymnastique de la Madeleine à CHARTRES

Règlement : code UNSS gymnastique artistique 2008-2012.

Equipe d'établissement :

Catégories collèges ou lycées pouvant être composée de gymnastes licenciés BF - MF - CF / BG - MG - CG

Composition d'équipe :

4 à 6 compétitrices / 3 à 6 compétiteurs + 2 Jeunes Officiels (minimum).

GYMNASTIQUE ARTISTIQUE FEMININE :

Les 4 meilleures notes pour chaque agrès comptent, 5 gymnastes maximum passent par agrès.

Agrès : Barres asymétriques / poutre / sol / saut

GYMNASTIQUE ARTISTIQUE MASCULINE :

Les 3 meilleures notes pour chaque agrès comptent, 5 gymnastes maximum passent par agrès.

Agrès : barres parallèles / sol / saut / mini-trampoline

NB : Lors du championnat départemental, les gymnastes n'auront accès qu'à **une table de saut.**

RAPPEL TABLE DE SAUT = 1 m15 pour les collèges et 1 m 25 pour les lycées

Les gymnastes devront amener une **fiche par agrès correctement remplie** (éléments numérotés dans l'ordre, les éléments du secteur difficulté doivent être coloriés, les éléments du secteur exigences doivent être soulignés).

Les licences doivent être conformes et seront vérifiées avant la compétition (sous peine de non participation) :

- photo
- tampon de l'établissement
- signature de l'élève et du chef d'établissement

Tenue : elle doit être identique pour tous les gymnastes d'une même équipe, justaucorps avec ou sans manche pour les filles, short ou sokol, teeshirt ou léotard pour les garçons.

Rattrapage pratique et théorique pour les JO.

Date limite d'engagement pour la coupe d'Eure et Loir : vendredi 5 février 2010 à envoyer au service départemental **et** à la responsable du championnat Sandrine VIGNAUD (mail : sandrine.vignaud@gmail.com ou fax de l'établissement : 02 37 21 11 77)